

TABLEAU DE BORD DU COMMERCE ET DU MARCHÉ AGRICOLES DE LA CEDEAO (EATM) POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE SAHEL

Au fil de la dernière décennie, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest s'est intensifiée sous l'effet conjugué de divers facteurs et chocs. Après des décennies de progrès, le nombre et la proportion de personnes sous-alimentées ont augmenté, passant de 36,9 millions (soit 13,8 % de la population ouest-africaine) en 2005 à 59,4 millions (15,2 %) en 2019. Selon les estimations basées sur le Cadre Harmonisé, on estime qu'environ 23,61 millions de personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë en 2021, soit une hausse de +159 % des personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë par rapport à la moyenne sur cinq ans (période de 2015 à 2020). Les facteurs contribuant à l'ampleur de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle constatée incluent l'augmentation de la demande alimentaire, la stagnation des rendements agricoles, le changement climatique, la montée de l'insécurité et, plus récemment, la crise de la COVID-19 et le conflit entre la Russie et l'Ukraine.

C'est dans ce contexte que la Banque mondiale a lancé le Programme de résilience des systèmes alimentaires (FSRP - Food System Resilience Program), un programme majeur d'investissement régional (d'une valeur approximative 1,2 milliard de dollars) visant à améliorer la sécurité alimentaire, à réduire la pauvreté et à promouvoir une croissance durable en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre du programme FSRP, la Commission de la CEDEAO a mis en place un mécanisme de mesure et de suivi des performances : le tableau de bord du commerce et du marché agricoles de la CEDEAO (EATM) pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Le tableau de bord EATM promeut le commerce intrarégional des produits agricoles et alimentaires afin d'améliorer la résilience des systèmes alimentaires en l'Afrique de l'Ouest et au Sahel, à travers :



La collecte de données et l'analyse comparative, pour examiner les mécanismes de responsabilisation du commerce agroalimentaire et ainsi renforcer la mise en œuvre des cadres de politiques existants.



L'amélioration de la diffusion des données sur le commerce agroalimentaire.



Le renforcement des échanges de connaissances Sud-Sud pour améliorer l'environnement commercial.

COMMENT FONCTIONNE-T-IL ?

Le tableau de bord EATM est un mécanisme de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et de planification stratégique. Il a pour objectif de doter la Commission et les États membres des outils, de la méthodologie et de la plateforme numérique nécessaires pour identifier et mesurer les enjeux, les politiques ainsi que les barrières institutionnelles, qui freinent la compétitivité des secteurs agricoles nationaux sur le marché régional.

L'approche du Tableau de bord EATM s'articule autour de cinq axes majeurs :



L'inventaire et la revue des mécanismes de responsabilisation actuels et antérieurs en matière de commerce agroalimentaire



La consultation élargie des parties prenantes



L'élaboration du Cadre de Résultats (CR) du tableau de bord



Le développement d'une plateforme numérique interactive (plateforme électronique)



La stratégie de communication pour accélérer l'utilisation du tableau de bord

Le tableau de bord EATM en bref



- **Il a été créé en 2022** par la CEDEAO pour promouvoir le commerce intrarégional des produits agricoles et alimentaires et ainsi améliorer la résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest.



- **Il constitue une production majeure du programme FSRP de la Banque mondiale.** La CEDEAO travaille actuellement sur un mécanisme de responsabilisation permettant d'évaluer la mise en œuvre des engagements en matière de politiques de commerce agricole et d'accès aux marchés dans la région.



- **AKADEMIYA2063** a été choisie comme partenaire technique pour développer la méthodologie du tableau de bord EATM en consultation avec la CEDEAO.



- **L'élaboration du Tableau de bord EATM se base sur 10 politiques et réglementations commerciales régionales et continentales majeures :** le Schéma de Libéralisation des Échanges de la CEDEAO (SLEC) ; le Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO ; le Code des douanes de la CEDEAO ; le Programme de développement des postes frontières conjoints de la CEDEAO ; le Règlement portant harmonisation des règles d'homologation des pesticides dans l'espace CEDEAO ; le Règlement portant harmonisation des règles régissant le contrôle de qualité, la certification et la commercialisation des semences végétales et des plants dans l'espace CEDEAO ; le Règlement relatif au contrôle de la qualité des engrais dans la région de la CEDEAO ; le Zone de Libre-Échanges Continentale Africaine (ZLECA) ; le Cadre de politique sanitaire et phytosanitaire (SPS) de l'Union africaine ; la Déclaration de Malabo sur le PDDAA et d'autres cadres pertinents.

Résultats et indicateurs du tableau de bord EATM

Le Cadre de Résultats du tableau de bord EATM est organisé autour de trois (3) objectifs aux niveaux des effets, des services produits et des intrants :



Promouvoir la coopération et l'intégration grâce au commerce régional des biens et des intrants agricoles.

Faciliter le commerce transfrontalier des biens et des intrants agricoles.



Améliorer la mise en œuvre nationale des politiques et des réglementations commerciales régionales.

13



Domaines de Résultats

2 résultats au niveau des effets, 3 résultats au niveau des services produits et 8 résultats au niveau des intrants

19



Indicateurs de Performance sont utilisés pour mesurer les résultats définis

2 indicateurs au niveau des effets, 3 indicateurs au niveau des services produits, 14 indicateurs au niveau des intrants